

AMBITION CONDUITE

PROCÉDÉ DE POSITIONNEMENT

Dans le cas d'un projet professionnel ou d'une évolution professionnelle d'un candidat, le positionnement préalable nous permet d'évaluer vos motivations, vos acquis éventuels et votre expérience afin de vous proposer un parcours de formation adapté.

Le déroulement se fera en 2 étapes :

- un entretien oral
- une évaluation en voiture avec un formateur

1) ENTRETIEN ORAL

Cet entretien prendra la forme d'une discussion durant laquelle nous vous poserons quelques questions afin d'avoir des informations d'ordre général et sur votre expérience de la conduite.

Cet entretien nous permettra aussi de connaître vos besoins et vos attentes afin de savoir s'ils sont compatibles avec nos services proposés ; dans le cas contraire, nous essaierons de vous orienter vers un autre professionnel qui pourrait mieux convenir à vos attentes (exemple : si vous souhaitez effectuer une formation accélérée alors qu'il s'agit d'une formule que nous ne proposons pas alors nous vous orienterons vers des confrères proposant ce type de formation).

Si vous souhaitez financer votre permis via votre CPF, cet entretien nous permettra aussi de vérifier que vous respectiez bien les conditions d'éligibilités mises en place par le CPF et, si c'est le cas, de vous transmettre l'attestation sur l'honneur mise en place par le CPF et que vous pouvez trouver sur le site du CPF ou bien sur notre site internet.

a) Renseignements d'ordre général

Nom : Prénom :
Date de naissance :
Adresse :
Tél :
Adresse mail :
Niveau scolaire / Profession :
Prescripteur : Financeur :
Motivations personnelles et professionnelles :
Correction visuelle : Oui / Non
Incompatibilités : Visite médicale : Oui / Non
Troubles dys :
Disponibilités :

b) Expérience de la conduite

Avez-vous déjà une autre catégorie de permis ? Si oui, laquelle ?

Avez-vous déjà eu une expérience en auto-école pour la catégorie B du permis de conduire ?

Etes-vous déjà titulaire du code de la route ? Si oui, depuis quand ?

Avez-vous déjà effectué des cours de conduite ? Si oui, combien et date du dernier cours ?

Avez-vous déjà passé l'examen pratique ? Si oui, combien de fois et date du dernier examen ?

2) ÉVALUATION EN VOITURE

En fonction de votre expérience passée, nous vous proposerons une évaluation de départ ou bien un bilan de compétence qui sont toutes les 2 faites en voiture avec un formateur.

L'évaluation de départ, adaptée à un candidat n'ayant aucune expérience de la conduite, nous permettra de tester vos capacités d'apprentissage et de restitution alors que le bilan de compétences, adapté à un candidat ayant déjà une expérience de la conduite, nous permettra d'établir un plan de formation en fonction de vos acquis et axes d'améliorations.

Ces 2 types d'évaluations ont pour but de définir le volume de cours prévisionnel ainsi que le budget prévisionnel ; un devis détaillé vous sera transmis.

Une fiche d'évaluation vous sera remise en main propre pour l'évaluation de départ et un compte rendu détaillé vous sera envoyé par mail dans le cadre d'un bilan de compétences.

À NOTER : Ce document sera mis à disposition auprès du public sous format papier ou dématérialisé (envoyé par mail pour ce dernier) et sera consultable sur notre site <https://autoecole-chatillon.fr> .